

CANOPÉE PETITE ENFANCE

Charte du réseau Canopée

Réseau de pairs des Référents Santé et Accueil Inclusif

Préambule

Le Réseau Canopée réunit les Référents Santé et Accueil Inclusif (RSAI) adhérents autour d'un objectif commun : élever les pratiques pour un accueil de qualité en crèche. En rejoignant le Réseau, vous adhérez non seulement à un espace de ressources, mais à une communauté de professionnels engagés à progresser ensemble dans l'exercice de leur mission.

La présente charte définit les valeurs, les engagements réciproques et les règles d'usage applicables à tout adhérent. Son acceptation est une condition préalable et obligatoire à l'adhésion.

1. Nos valeurs

Le Réseau Canopée repose sur quatre valeurs fondatrices, qui s'appliquent à tous les échanges, en réunion comme sur l'espace membre :

- **Bienveillance** : chaque échange se construit dans le respect du parcours et des difficultés de chacun, avec une écoute attentive et sans condescendance.
- **Non-jugement** : les pratiques diffèrent d'un établissement à l'autre, d'un territoire à l'autre. Le Réseau est un espace où l'on interroge et fait progresser les pratiques, dans la diversité des contextes professionnels de chacun.
- **Entraide** : chaque adhérent s'engage à contribuer, dans la mesure de ses moyens et de son temps, à la richesse collective du Réseau — par le partage d'expérience, de ressources, ou simplement par son écoute.
- **Respect** : de la parole de chacun, de la confidentialité des échanges, du temps consacré par les autres membres et par Canopée Petite Enfance à l'animation du Réseau.

2. Membres et conditions d'adhésion

L'adhésion au Réseau Canopée est ouverte aux professionnels exerçant ou se formant à la fonction de RSAI. Elle est proposée au tarif de 180 € pour une durée d'un an à compter de la date de souscription.

À l'issue de cette période d'un an, l'adhérent dispose d'un délai supplémentaire d'un mois pour renouveler son adhésion. Passé ce délai d'un an et un mois sans renouvellement, l'accès à l'espace membre est automatiquement fermé.

3. Engagements de Canopée Petite Enfance envers les adhérents

Canopée Petite Enfance s'engage à :

- mettre à disposition, via l'espace membre, l'ensemble des ressources annoncées (documents-types, outils, veille réglementaire, supports de formation continue, etc.)
- organiser des temps d'échange entre pairs selon le rythme suivant : une réunion chaque premier lundi du mois, trois analyses de pratiques par an, et trois à quatre conférences par an

- animer le Réseau dans le respect des valeurs énoncées ci-dessus
- informer les adhérents de toute évolution des ressources ou des modalités du Réseau

4. Engagements des adhérents

En rejoignant le Réseau, vous vous engagez à :

- respecter les valeurs de bienveillance, non-jugement, entraide et respect dans l'ensemble de vos échanges, écrits ou oraux
- préserver la confidentialité des situations professionnelles partagées par les autres membres, y compris celles concernant des enfants, des familles ou des équipes
- ne pas divulguer à des tiers, sous quelque forme que ce soit, les échanges tenus dans le cadre du Réseau, sauf accord explicite de la personne concernée
- utiliser les ressources mises à disposition dans le cadre strict de votre exercice professionnel personnel, conformément aux règles de propriété intellectuelle énoncées à l'article 6

5. Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre de votre adhésion et de l'utilisation de l'espace membre, Canopée Petite Enfance collecte et traite les données suivantes : nom, prénom, adresse email.

Finalité du traitement : gestion de l'adhésion, accès à l'espace membre, animation du Réseau, envoi d'informations relatives au Réseau.

Base légale : exécution du contrat d'adhésion.

Durée de conservation : les données sont conservées pendant la durée de l'adhésion, augmentée de 3 ans à des fins de preuve et de relation commerciale.

Destinataires : les données ne sont accessibles qu'à Canopée Petite Enfance et, le cas échéant, à ses prestataires techniques (hébergeur du site, webdesigner) dans la stricte mesure nécessaire au fonctionnement de l'espace membre.

Droits des personnes : conformément au Règlement (UE) 2016/679 et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données. Ces droits s'exercent par email à l'adresse contact@canopeepetiteenfance.fr.

Réclamation : vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

6. Propriété intellectuelle

L'ensemble des ressources mises à disposition sur l'espace membre (documents, outils, supports, trames, veille) est la propriété exclusive de Canopée Petite Enfance ou fait l'objet d'une autorisation d'usage accordée à Canopée Petite Enfance.

Tous droits réservés. Toute reproduction, diffusion, modification, ou réutilisation totale ou partielle de ces ressources, à des fins personnelles, professionnelles ou commerciales, en dehors du cadre strict de votre exercice individuel de RSAI, est interdite sans autorisation écrite préalable de Canopée Petite Enfance.

Cette interdiction s'applique notamment à toute transmission à des tiers non-adhérents, toute

publication sur un support externe (réseaux sociaux, blog, autre organisme de formation), et toute utilisation dans le cadre d'une activité concurrente.

7. Fonctionnement des réunions et échanges

Les réunions du Réseau sont soumises au secret professionnel : toute situation évoquée concernant un enfant, une famille ou une équipe doit être anonymisée par l'adhérent qui la partage.

Un ordre du jour est communiqué aux adhérents au plus tard 48 heures avant chaque réunion.

8. Manquement à la charte

Tout manquement aux engagements ci-dessus, notamment en matière de confidentialité ou de propriété intellectuelle, peut entraîner, après échange préalable avec l'adhérent concerné, la suspension ou l'exclusion du Réseau, sans remboursement de l'adhésion en cours.

9. Acceptation

L'adhésion au Réseau Canopée implique l'acceptation pleine et entière de la présente charte. Celle-ci peut être amenée à évoluer ; toute modification substantielle sera communiquée aux adhérents.